

Les épreuves du concours



LES ÉPREUVES ÉCRITES

- Dissertation sur un sujet d'ordre général
- Résolution d'un cas pratique
- QCM ou à réponses courtes portant sur :
 - les connaissances générales ;
 - le droit administratif général et/ou les libertés publiques.
- Épreuve portant sur le droit et/ou la procédure pénale

Toutes ces épreuves ont pour objectif d'évaluer vos connaissances, votre capacité à relever des éléments importants dans les documents proposés, votre capacité à vous projeter dans vos futures fonctions en dégagant des propositions et des solutions argumentées.



LES ÉPREUVES SPORTIVES

- Parcours d'habileté motrice (PHM)
- Test d'endurance cardio-respiratoire (TECR)



LES ÉPREUVES ORALES

- Tests psychotechniques (*écrits*)
Évaluer votre profil psychologique et votre capacité à travailler en groupe.
- Mise en situation individuelle
Évaluer vos compétences managériales et sociales, votre discernement et votre sens des valeurs.
- Entretien avec le jury
Évaluer vos qualités de réflexion et vos connaissances, ainsi que votre aptitude et votre motivation à exercer l'emploi postulé.
- Épreuve orale de langue
Converser en langue étrangère : allemand, anglais, espagnol ou italien.

Ce document d'information ne revêt pas un caractère réglementaire.

©DCRFPN 07/2019 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Retrouvez aussi...

Les concours de la Police Technique et Scientifique

- Ingénieur PTS
- Technicien principal PTS
- Technicien PTS
- Agent spécialisé PTS

Rejoignez la Police nationale !

CONTACTS



devenirpolicier.fr

0800 22 0800

Service & appel gratuits



Concours et sélections de la Police nationale

BAC + 5

Commissaire de police

BAC + 3

Officier de police

Découvrez le **métier** ➤

BAC

Gardien de la paix

ACCÈS SANS DIPLÔME

Adjoint de sécurité
Cadet de la République



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



Missions

Diriger l'action des femmes et des hommes de terrain

Assurer le **commandement opérationnel** des services de police.

Exercer des **fonctions d'expertise** supérieure en matière de police et de sécurité intérieure.

Seconder ou **suppléer** les commissaires de police dans l'exercice de leurs fonctions.

Exercer des **fonctions de direction** de certains services.

Assurer des fonctions d'**officier de police judiciaire**.



Formation

Après la réussite du concours

Formation initiale obligatoire de 18 mois, alternant périodes à l'École nationale supérieure de la police (ENSP) et stages de terrain.

Tout au long de la carrière du policier

Formation continue permettant d'accéder à des fonctions supérieures (mobilité fonctionnelle, détachement, concours commissaire...).

Carrière



Accéder à plus de responsabilités tout au long de votre carrière



Accès aux grades supérieurs de commissaire par examens ou concours internes.

Conditions d'accès



- Moins de 35 ans
- BAC + 3
- Nationalité française
- En règle avec la journée défense et citoyenneté (JDC)
- Bonne condition physique
- Casier judiciaire vierge



Les limites d'âge et les conditions de diplôme peuvent faire l'objet de dérogations.

+ d'infos sur devenirpolicier.fr

Les étapes du recrutement

- 1 S'inscrire sur devenirpolicier.fr
- 2 Réussir les épreuves du concours
- 3 Intégrer l'École nationale supérieure de la police
Suivre la formation initiale rémunérée de 18 mois.
- 4 Rejoindre votre service d'affectation
Votre 1^{er} poste est déterminé, en sortie d'école, en fonction de votre rang de classement et des postes proposés.



Rémunération

net/mois en Île-de-France en 2019

1 310 €



Dès l'entrée en formation !
(hébergement gratuit)

2 384 €



Début de carrière

4 260 €



Fin de carrière



Pensez-y !

Préparez-vous au concours d'officier !
Optez pour les classes préparatoires intégrées (CPI).

AVANTAGES

- Soutien pédagogique renforcé
- Appui financier
- Compétence d'un tuteur

20 places par an

⇒ 71 % des élèves sont entrés dans la fonction publique*
*depuis le début du dispositif